

Comité Directeur

Réunion du 8 juillet 2024

Président : M. Pascal TRANQUILLE

Participants : Mesdames Magalie MARCHAND, Mélanie SCHMIDT, Sylvie SILVESTRE, Charline TOURNEUR et Messieurs Nicolas CAUVIN, Guillaume COMBES, Jean François DEBAUVAIS, Aurélien DEFOSSEZ, Antonio DOS SANTOS, Najim EZZARRARI, Philippe FOURE, Aurélien HAMEL, Pierre LAVALRD, Alain LECLERCQ, Marc LEGENT, Joël LEVECQUE, Régis PATTE, Grégory PLEVERT, Mickaël SELLIER, Martiel THUILLIER.

Excusés : Mesdames Aurore KULPINSKI, Bérangère GREVIN et Messieurs Didier BARDET et Emmanuel BOISSIER (CTD PPF).

Assistent : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président CSA) et Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Pascal TRANQUILLE, Président du DSF, précise qu'il s'agit du premier Comité directeur de cette nouvelle mandature. Il rappelle l'obligation de chacun vis-à-vis des clubs et les bonnes pratiques et attitudes à adopter.

85% de vote favorable, c'est autant de clubs à ne pas décevoir, tandis qu'il faudra convaincre les 15% restant. On ne peut satisfaire tout le monde, mais faire le maximum sera le minimum à atteindre.

Certaines choses seront à changer, modifier et chacun devra, pour le prochain Comité directeur, au même titre que les membres de commission, avoir signé la charte de déontologie du DSF.

Approbation PV du CD du 04/06/24

Aucune remarque particulière, le procès-verbal de la réunion du 4/06/24 est validé tel que paru sur le site du DSF le 13/06/24.

Carnet :

- **Décès :**

Le Président se fait l'interprète de ses collègues et renouvelle au nom du Comité Directeur, ses sincères condoléances attristées aux familles endeuillées et cite :

- Madame Jeannine GARBE, la grand-mère de Julie TERNISIEN ;
- Soline, la fille de Frédéric BORNOVILLE, Membre de Commission Technique et Coach de l'US CAMON ;
- Monsieur Williams HANQUEZ, membre du Vimeu et dirigeant de l'USNF ;
- Monsieur Gilles GRAINDOR, ancien dirigeant du SC ABBEVILLE et père de Stéphane, membre de la Commission Technique et éducateur du SCA ;

Affaires courantes

FFF

- **Sylvain GRIMAUX, Directeur de la LFA du 10/06/24 :**

Possibilité de faire labelliser des projets identifiés comme « **Grande Cause Nationale 2024** » s'ils répondent aux critères suivants :

- Promouvoir les 30' d'activité physique et sportive par jour
- S'adresser aux publics éloignés de la pratique sportive
- Favoriser l'accès au sport pour tous
- Lier le sport et la culture

- Activer le rôle sociétal du sport.

Cette labellisation permettra une meilleure visibilité de nos actions ou de nos événements.

Pour information, le FFF Tour vient d'être labellisé et bénéficiera de relais de communication et de moyens promotionnels. Il était ce week-end au Touquet. Le Président du District était présent.

Voici le lien pour accéder au site officiel : <https://www.grandecause-sport.fr/> afin de découvrir le dispositif et déposer en ligne votre éventuel dossier.

- **Margaux BOUCHER, Cheffe de Projet « Football Féminin, bénévolat et mixité » du 14/06/24 :**

Transmission des lauréats nationaux du dispositif TOUTES FOOT.

Les lauréats recevront des bons d'achat NIKE et ont été conviés à la cérémonie des Trophées à Clairefontaine les 6 et 7 Juillet 2024.

Félicitations au SC ABBEVILLE qui figure parmi les 3 lauréats des Hauts de France.

Le DSF n'a pas eu de retour à ce jour.

- **Cynthia TRUONG, Direction de la LFA, Structuration et développement des clubs, du 14/06/24 :**

Lancement de la phase 2 de l'opération mini-butts à destination des clubs. Tous les clubs n'ayant pas profité de cette opération spéciale lors de la saison 2023/2024 ont reçu l'information par mail.

Vous trouverez ci-dessous le **calendrier de la phase 2 de l'opération mini-butts** :

- **De mi-juin à mi-août 2024 (idéalement avant le 30/06 pour des raisons de pré-commande)** : connexion au Corner des clubs non-connectés
- **Fin août à fin septembre 2024** : phase de commande des clubs sur Le Corner via une page dédiée et l'utilisation d'un code promotionnel envoyé par mail aux clubs s'étant connectés au Corner
- **Début octobre 2024** : consolidation des commandes par la LFA et commande auprès des fournisseurs
- **Novembre 2024** : livraison des paires de mini-butts dans les clubs
- **Décembre 2024/janvier 2025** : prélèvement des Ligues et Districts par la FFF de leurs cofinancements respectifs

Ont été conservés le pourcentage de cofinancement communiqué par les Ligues et Districts au cours de la phase 1 de l'opération (soit prise en charge de la FFF à hauteur de 50%, 15% pour la LFHF, 15% pour le DSF, et reste 20% du coût total à la charge du club).

Enfin et pour votre information, les produits et les tarifs des mini-butts sont inchangés. Autrement dit, deux types de butts seront proposées à la commande :

- Une paire de butts réversibles 4x1,5m/4x1,80m en aluminium (Marty Sports) à 515 € TTC /paire livrée au club, et 490€ TTC/paire si commande de 2 paires et plus (frais de livraison inclus)
- Une paire de butts démontables 4x1,5m en fibre de verre (Intersport) à 156€ TTC/paire livrée au club (frais de livraison inclus)

Pour rappel, un club pourra commander entre 1 à 5 paire(s) de mini-butts en fonction de son profil et aura le choix entre différents kits.

Pour toute question des clubs, il faut s'orienter vers l'adresse mail lecorner@fff.fr

- **De l'institut Emploi Formation du Football, du 25/06/24 :**

Recensement des salariés dans les clubs, les CTD ont été sollicités.

- **Kevin MORLINGHEM, Structuration et développement des clubs, du 24/06/24 :**

Transmission des différentes mises à jour effectuées sur l'outil FAL pour la saison 2024/2025.

Antonio DOS SANTOS, responsable du Foot Animation, a été destinataire du mail, il espère que cela sera fonctionnel.

- **Du BELFA, le 01/07/24, Avancées du Plan Mixité :**

Avancées réalisées suite au séminaire qui s'est déroulé le 04/05/24 à Montpellier lors de la finale de la Coupe de France Féminine.

Il s'agit d'un accompagnement des femmes souhaitant s'investir et s'engager dans les instances dirigeantes. En effet dans le cadre de la loi sur la démocratisation du sport et son volet sur la parité, les instances dirigeantes des fédérations

sportives devront être paritaires à compter du 1^{er} avril 2024. Cette décision s'appliquera aux instances régionales à partir de 2028.

C'est dans cette optique que la FFF a depuis 2017/2018 des objectifs ambitieux, visant à accompagner et former des femmes pour occuper des fonctions à responsabilité, dans les clubs, ligues et districts.

- **Courrier conjoint du Président de la CFA et de la LFA du 03/07/24 : Pass Assitant.**

Transmission de la Formation au Pass Assitant qui est une formation initiale des arbitres assistants.

Transmis à la CAS.

- **Nassima DEBIANE, Vie Fédérale et Animation Territoriale du 08/07/24 :**

Transmission de la convention ANS 2024 à signer et renvoyer à la FFF.

La somme reste identique à celle de la saison passée, soit 25.500€.

- **Du Président de la LFA, M. Vincent NORLOGUES :**

Il félicite la liste du Comité directeur élue ce 28/06/24.

- **Du président de la LFA, M. Vincent NORLOGUES, du 08/07/24 :**

L'antenne Radio France devient officiellement partenaire **médias** de l'opération TOUTES FOOT.

A partir du début de la saison 2024-2025, par le biais des antennes locales de France Bleu, Radio France contribuera à la valorisation des initiatives locales en faveur des filles et des femmes dans le football. Des contacts seront pris avec vous en ce sens à la reprise, et nous ne doutons pas que vous nouerez avec les interlocuteurs de Radio France des contacts utiles pour la promotion et le développement du football au féminin dans votre région.

LFHF

- **Du 11/06/24, Validation de la fusion absorption de l'AS MAISNIERES par l'AS VISMES AU VAL.**

- **Du 22/05/24 :**

Subvention 2023/2024 attribuée aux collègues de la Somme (Sections Sportives Scolaires).

L'accompagnement financier tient compte des critères suivants :

- Nombre de groupes d'entraînements
- Périodicité des séances
- Positionnement de la Sections (Animation du Territoire ou Projet de Performance Fédérale)

Ainsi l'aide octroyée par séance pour une section ou centre universitaire est de 125€ pour une classification « Animation de territoire » et 250€ pour une classification « Projet de Performance Fédérale »

Cette aide sera versée directement par la Ligue aux sections concernées à compter de la saison 2024/2025.

- **Du 13/06/24, au titre du versement des finances solidaires 2023/2024 :**

Comme demandé le DSF a transmis la liste des engagements des équipes de jeunes à 11, les équipes de jeunes en futsal, ainsi que le foot animation. Ont été retirées les équipes n'ayant pas terminé leur championnat.

Le remboursement est plafonné à 18€ par engagement et ne peut pas être supérieur aux frais d'engagement. Les clubs ont déjà reçu cette somme en crédit sur leur compte Ligue.

Il est rappelé que les clubs ont déjà perçu un remboursement de 60€ si leur équipe a été éliminée en Coupe de France lors des deux premiers tours (hors forfait ou raison disciplinaire).

- **Du 04/07/24, support informatique :**

Mise en place d'un nouvel outil de gestion des demandes d'assistance.

Pris note.

- **Du 04/07/24, Médaillés de Ligue :**

Le Président du DSF a été sollicité pour transmettre une liste pour le 08/07/24.

En raison du délai, le Président a répondu et transmis le nom des récipiendaires suivants :

- **Or** : Annette ANSEL de l'AS PAYS NESLOIS et Francis THORRIGNAC de l'AMIENS SC.
- **Argent** : Raymond PRUVOST de l'OL LE HAMEL et Pierre RIVER de l'ES VERS SUR SELLE
- **Bronze** : Marylise LOCQUET du FC FRIREULLES et Antonio DOS SANTOS du RC SALOUEL SALEUX

Le Président en profite pour relancer les responsables de secteur pour les médailles du District qui seront distribuées en AG et Réunion Générale d'août 2024.

Il propose également 3 leviers de distribution :

- Les médailles de Bronze seront distribuées dans les clubs par les élus.
- Les médailles d'Argent lors des Réunions Générales de Secteur
- Les médaillés d'Or lors de l'Assemblée Générale du DSF

Chaque secteur doit proposer pour le 25/07/24 :

- o 1 Or
- o 2 Argent
- o 3 Bronze

La CAS et la Technique ont aussi la possibilité de proposer 1 à 2 médailles, quelle que soit la couleur.

- **Du 06/04/24, jeunes bénévoles :**

Sollicitation pour désigner 8 bénévoles de moins de 5 licences dirigeants ou volontaires.

Ces derniers seront invités à passer un week-end à Clairefontaine les 14 et 15 septembre 2024.

Il est souhaité que des suppléants soient prévus car pour tout désistement le coût sera imputé au club concerné.

Il est demandé à chaque secteur de désigner 2 dirigeants ainsi que 2 suppléants.

Le listing devra être transmis à Wilfried pour le 19 août 2024 au plus tard.

- **Du 08/07/24, Service compétitions :**

Suite au désistement de l'AS MARCK, l'AMIENS FC PORTO a été sollicité pour le suppléer en U18R2.

Le club a répondu favorablement.

Félicitations à l'AMIENS FC PORTO pour la promotion de son équipe U18 en Ligue.

- **Du 8/07/24, Organisation de la Journée Régionale des Labels :**

Transmission du cahier des charges et de l'organisation de la Journée Régionale des Labels qui se déroulera le 14 septembre 2024 à Montdidier.

Le DSF remercie le club du MAC pour avoir accepté de recevoir cette journée régionale.

Pascal TRANQUILLE précise qu'aucun Président de district ne sera présent car il a été positionné à cette même date une réunion fédérale, ce qu'il trouve dommageable. Il en a déjà alerté la FFF mais aucun arrangement concret n'a pu être trouvé.

CDOS :

- **Note de frais pour la participation aux journées « Hauts et Forts » :**

Le DSF remercie le CDOS pour cet accompagnement.

Clubs :

- **AS QUERRIEU, mail du 05/07/24 :**

Le club émet son mécontentement suite à l'amende transmise en raison de l'absence à l'AGE du DSF du 28/06/24.

Le Président du DSF a répondu au club.

- **AS YVRENCH YVRENCHÉUX, mail du 17/06/24 :**

Présentation du nouveau président du club en la personne de M. Halim LAMOURI qui remplace M. Gilles CANAL.

Le Président du DSF a adressé des remerciements au Président Gilles CANAL qui a œuvré de longues années pour ce club.

- **Mairie de HAM, mail du 28/06/24 :**

Sollicitation d'informations pour la réfection de son terrain d'entraînement afin qu'il soit homologué pour les compétitions.

M. DEBEAUVAIS Jean François a pris rendez-vous avec la mairie ce 12/07/24.

- **AAE CHAULNES, mails des 11, 27 et 28/06/24 :**

- Transmission du nouveau bureau avec Monsieur Jérémy DA COSTA suite à l'AG du club du 08/06/24.
- Invitation au tournoi Romain BRIDOUX, dit « GAYETTE ». Le Président du DSF était présent pour lancer le match de gala clôturant cette journée.
- Sollicitation pour recevoir les finales des Coupes de la Somme 2026.

Pour les finales de Coupes de la Somme Seniors, il faudra de nouveau se positionner au début de la saison 2025/2026. Des Clubs ont déjà sollicité le District, il est rappelé que le District essaye de proposer un secteur différent chaque saison et que l'organisation des finales concerne autant les seniors que les jeunes. Autre rappel, c'est la commission concernée qui prend la décision qui sera proposée au Comité Directeur.

- **Procès-Verbaux d'AG des clubs :**

- RACING CLUB 2 ERCHEU, AG du 08/06/24 : Sollicitation de changement de nom pour devenir AC ESMERY HALLON. Validé à l'unanimité par les membres du CD présents.
- US BEAUQUESNE, AG du 14/06/24 : Demande de dissolution de l'association. Le club est à jour de ses comptes, validation à l'unanimité par les membres du CD présents.
- FC LA MONTOYE, AG du 16/06/2 : Transmission du compte rendu avec la nomination du nouveau bureau. En plus des déclarations en Préfecture (Bureau des Associations) et de l'information aux collectivités (Mairie, ...), il s'agit d'une disposition réglementaire souvent ignorée et négligée par les Clubs.

- **Mail et LRAR du SSEP MARTAINNEVILLE du 18/06/24 :**

Contestation du refus de la demande de dérogation à l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors. Pris note, l'appel a été transmis à la LFHF compétente pour les appels de décisions du CD. La Commission Régionale d'Appel est fixée le 11/07/24.

- **SC MOREUIL, mail du 13/06/24 :**

Annnonce de son absence à l'AG du DSF du 28/06/24 en raison de son AG club.

Il est regrettable qu'un club organise son AG le même jour que celle du DSF, connue de longue date et transmise aux clubs suffisamment en amont pour éviter de telle situation.

Cependant cela n'enlève en rien l'obligation du club d'être présent ou représenté par un licencié majeur en possession d'un pouvoir du Président du Club en AG.

District :

- **De maître CHARTRELLE, des 20/06/24 et 07/07/24 :**

Maître CHARTRELLE nous informe qu'elle sera présente à l'audience du TA d'Amiens le 03/07/24 afin de défendre les intérêts du DSF.

Transmission du retour de l'audience avec en conclusion le rejet de la requête de M. MOUSSITA par le Rapporteur Public. Nous restons cependant en attente de la décision du TA qui devrait être rendue dans 3 semaines.

- **De M. BOISSIER Emmanuel, CTD PPF :**

Proposition de convention tripartite entre les clubs, la faculté de Sports et le DSF.

En contre partie du prêt de ses installations pour les actions techniques départementales, le DSF prend en charge 20% du coût des formations des étudiants en STAPS de l'UPJV Jules Verne.

Afin de bien définir les contours de cet accord, il est proposé une convention tripartite incluant le club de l'étudiant afin que les formations dispensées puissent être bénéfiques à nos licenciés.

Validation de la convention proposée et des modalités précisées.

Ladite convention pourra être activée au niveau du DSF, il reste maintenant à peaufiner celle-ci avec la Faculté au besoin.

- **Sollicitation des Clubs D1 et D2 Seniors quant à l'élaboration des Groupes pour 2024/2025 :**

Les clubs ont été sollicités le 02/07/24 afin de se positionner sur la réalisation des groupes Seniors de la D1 et la D2. Il s'avère, selon les résultats des sondages, que pour les deux divisions, les compositions seront effectuées de façon géographique. Aucune demande ou dérogation ne pourront être acceptées.

- Pour la D1, 24 clubs sollicités, 22 ont répondu : 59, 1% ont choisi la formule géographique.
- Pour la D2, 30 clubs sollicités, 24 ont répondu : 66,66% ont choisi la formule géographique.

Les groupes seront proposés lors de la Commission Juridique de ce 09/07/24.

Lors de la réunion D1/D2, l'amorce d'un groupe de travail concernant une possible réforme de la pyramide des championnats sera exposée.

- **Sollicitations pour intégrer les commissions du DSF :**

- Monsieur Gérard COSSIN
- Madame Martine BOUZARD
- Madame Amélie DEVALCKENEER

L'appel à candidature sera diffusé la semaine prochaine sur le site du DSF et envoyé aux clubs.

Les candidatures devront être transmises par le Président du club d'appartenance avec l'exemplaire de la Charte déontologique du DSF dûment complétée et signée.

Dés réception, elles seront transmises aux présidents de commissions concernées.

Retour sur AG Elective et Extraordinaire du 28/06/24/ Composition du Bureau

Comme annoncé en prélude de cette réunion, c'est 85% de clubs à satisfaire et 15% à convaincre.

Il sollicite à nouveau les membres pour qu'ils soient prudent vis-à-vis de leurs réponses, paroles, mails ou sms transmis aux clubs. L'idéal au niveau règlementaire étant de transmettre au secrétariat du DSF afin de pouvoir acter les demandes sur les PV de commission qui apporteront une réponse officielle.

Composition du bureau :

- **Président** : Pascal TRANQUILLE
- **Président Délégué** : Didier BARDET
- **Secrétaire générale** : Sylvie SILVESTRE
- **Secrétaire Général Adjoint** : Régis PATTE
- **Trésorier Général** : Pierre LAVALARD
- **Trésorier Général Adjoint** : Joël LEVECQUE
- **Vice-Président** : Philippe FOURE
- **Membres** : Mickaël SELLIER, Aurélien DEFOSSEZ, Aurélien HAMEL, Antonio DOS SANTOS, Mélanie SCHMIDT et Charline TOURNEUR.

Calendriers/compétitions :

- **Mail de M. BOISSIER, CTD PPF, du 21/06/24 :**

Proposition de modification du format de compétition des U13.

Philippe explique les contours de cette proposition en 3 points :

1/ RETIRER 6 EQUIPES DU BRASSAGE (proposer des oppositions adaptées dès le début de la saison)

- AMIENS SC / ESC LONGUEAU / US CAMON / SC ABBEVILLE / AMIENS FC PORTO / US ROYE NOYON
- Il s'agit des 6 premiers clubs du DSF au cahier des charges pour l'accession en U14G avec obligation de présenter au moins 1 équipe dans le championnat U12G

A/ REPRISE : 14/09/24 avec 2 triangulaires sur le même terrain (terrain de la faculté des sports)

AMIENS SC / ESC LONGUEAU / US CAMON / SC ABBEVILLE / AMIENS FC PORTO / US ROYE NOYON (groupe par tirage au sort). Objectif : observation PPF.

B/ Ensuite formule championnat à 6 équipes

- J1 le 21/09
- J2 le 28/09
- J3 le 05/10 (exempté du 1^{er} tour festival pitch)
- J4 le 12/10
- J5 le 19/10

2/ POUR LES AUTRES EQUIPES U13G INSCRITES :

Inscriptions sur Footclubs avec proposition de 3 niveaux. Formule championnat à 4 ou 5 équipes sur 2 phases.

3/ Phase 3 : CHAMPIONNAT phase aller/retour qui débute au 09/11/24

16 équipes en D1 (6 équipes exemptées + 2 meilleurs pour la D1A et les 8 suivants dans la D1B)

Possibilité 2 équipes du même club.

Puis répartition des autres équipes en D2, D3 etc... selon les résultats des brassages.

Après discussions, cette proposition pour les U13 D1 sera testée pour 2024/2025. Un bilan sera effectué à l'issue de la saison.

- **Réunion des Féminines du 02/07/24 :**

Il est rappelé que la répartition avec des groupes de niveaux des différentes équipes est effectivement souhaitée, cependant l'appellation D1, D2 etc... reste dévolue aux pratiques compétitives et non de loisir. Il sera donc appliqué le même fonctionnement que pour les autres pratiques de loisir, soit une classification sur plusieurs groupes A, B, C etc... A étant le groupe le plus relevé. Aucune accession, ni relégation, les brassages étant renouvelés chaque début de saison.

Il est également rappelé que la création d'une Coupe Départementale, doit être validée par le Comité Directeur. En effet, cela engendre, hormis du temps de gestion ou autre, une dépense financière en raison des dotations supplémentaires. En outre, il a d'ailleurs été signifié aux Clubs qu'il fallait une pérennisation de la pratique avant de pouvoir mettre en place une coupe de la Somme régulière. Il n'y aura donc pas de création de Coupe de la Somme U18 Féminines cette saison.

- **Calendrier 2024/2025 :**

Chaque membre prend connaissance du calendrier prévisionnel établi par Philippe FOURE.

Ce dernier sera soumis demain en Commission Juridique pour validation.

En seniors, il ne sera pas possible de réaliser une journée de Championnat D1 le 25/08/24 en raison d'un nombre d'exempts insuffisant.

La trêve est longue, mais elle permettra éventuellement de mettre à jour les championnats en cas de remise sur la première partie de saison mais également de réaliser des tours de coupe. Ensuite, il faudra insister sur les nouvelles pratiques comme le Foot5 et le Futsal associé durant cette période.

Pour les jeunes, une seule modification, entre la phase 2 et la phase 3, il y aura un tour de coupe afin d'avoir le temps de réaliser les classements et nouveaux calendriers.

Cette réflexion sera à intégrer lors de l'examen de la pyramide des championnats.

Commissions :

- **Antonio DOS SANTOS, Foot Animation :**

Il fait écho des amendes pour les feuilles de plateau manquante, des feuilles d'équipes pour savoir ce qu'il doit appliquer. Sachant que les clubs ont la possibilité de mettre leur feuille de participation sur chaque plateau même si le club organisateur ne met pas la feuille globale des participants.

Il est donc répondu que si les clubs ont la possibilité de mettre leur feuille de participation, qu'ils n'ont pas réagi suite aux deux envois mail des bilans de participation aux plateaux, il fallait appliquer la réglementation transmise à tous les clubs au 15/09/23.

Il questionne ensuite sur le montant de l'amende en cas d'absence de représentation du club aux Journées Nationales qui est de 50€. Il pense qu'il devrait y avoir une différenciation du coût entre un club ayant 2 à 3 équipes et celui n'ayant qu'une équipe. Il est également répondu qu'il faut appliquer la réglementation en vigueur pour cette saison.

Par contre, il est demandé à Antonio de faire une ou plusieurs propositions de modification du barème financier afin que ce soit étudié au prochain Comité.

Il avance les besoins de la Commission foot animation pour la prochaine saison :

- Des gourdes
- Les chocolats pour les plateaux de Noël
- Des sacs à corde pour les U9

Le Trésorier précise qu'il souhaite un devis avant toute réponse car chaque année il y a des commandes supplémentaires et les finances du DSF ne sont pas croissantes.

Il précise ensuite qu'il y aura une variante pour les U9 cette saison. Il sera en effet proposé sur la 3^{ème} phase une pratique à 8. Ce sera uniquement sur inscription des clubs.

Il est également soulevé, l'absence de dotations fédérales sur la catégorie U9 ce qui est questionnant.

- **Aurélien HAMEL, Discipline :**

La saison s'est terminée ce 04/07/24 pour la Discipline. Il remercie tous les membres de la Commission qui l'ont accompagné pour cette première saison. Il précise que l'ensemble des membres souhaite continuer l'aventure au sein de la Commission de Discipline.

Il dit également qu'il faudra étoffer celle-ci.

- **Guillaume COMBES, Appel Discipline :**

Encore une réunion avant de clore la saison, ce sera le 15/07/24.

Laurent GHYS souhaite arrêter ses fonctions au sein de la Commission. Il faudra donc absolument rechercher de nouveaux membres car il faut, pour siéger, plus de non élus que d'élus.

- **Jean Christophe FAVEREAUX, CAS :**

Il fait un retour des examens fédéraux et annonce que nous avons 2 jeunes reçus :

- Rafaël TOURNELLE, du SC ABBEVILLE ;
- Matthieu GUILLERAND, de l'OL LE HAMEL ;

Ainsi qu'une Jeune arbitre assistante Fédérale en la personne de Pauline TOURNELLE, du SC ABBEVILLE.

Félicitations à ces 3 jeunes arbitres.

- **Aurélien DEFOSSEZ, nouveau Président du Secteur Santerre :**

Il avance qu'il faut de nouveaux délégués pour le secteur Santerre.

- **Régis PATTE, Ponthieu :**

La réunion générale de secteur se déroulera le 29/08/24 à 18h30 à QUEND.

Comme la saison passée, l'ordre du jour sera commun aux 4 secteurs.

- **Pierre LAVALARD, Coupes de la Somme Seniors et Finances :**

La Commission des Coupes se réunira ce jeudi pour effectuer le tirage du 1^{er} tour de la Coupe de France.

Nous avons 123 équipes engagées, 118 pour le premier tour avec 26 exempts.

32 équipes seront qualifiées à l'issue du 2^{ème} tour.

Pour les finances, les clubs seront bloqués dans la réalisation des licences s'ils n'ont pas régularisé leur solde 2023/2024 au 10/07/24. Ces derniers ont reçu deux mails de sensibilisation à ce sujet. En cas de difficulté, nous pouvons également mettre en place des échéanciers.

- **Marc LEGENT, Commission médicale :**

Il est partant pour développer un travail sur le sport santé (hydratation, préparation, hygiène, nutrition...). Il est également en contact avec le CROS qui réalise une étude sur la prévention des arrêts cardiaques.

- **Magalie MARCHAND :**

Elle dit être intéressée par le foot handicap, sport adapté et prête à s'investir dans ce domaine.

- **Nicolas CAUVIN, Technique :**

Sollicitation pour intégrer 3 nouveaux membres en Commission Technique : Pascal CARON, Alexandre MILICEVIC et Thomas RINGUET. Validation par le CD.

Demande pour une aide technique de 10 à 15h par semaine en CDD. Une estimation du coût annuel va être réalisée afin de permettre au Comité de se positionner sur cette sollicitation. Une fiche de poste devra être mise en place avec les missions à réaliser.

Possibilité d'ouverture d'une Section Sportive Féminine de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour 2025/2026. Le Comité Directeur valide le travail entrepris et à réaliser pour cette SSS. Le pilotage sera assuré par le DSF dans un premier temps si cela est nécessaire.

Sollicitation des installations de la Licorne pour la Journée des sélections qui se déroule en fin de saison. Validation du CD, il va cependant falloir rapidement se positionner avec l'AMIENS SC pour connaître les possibilités d'accueil.

Mise en place d'un championnat U15 Futsal et U18 futsal sur le même principe que celui des U13 Futsal créé cette saison.

Mise en place également d'un suivi des éducateurs et éducatrices de club. Il s'agit d'un accompagnement qui sera organisé sous forme de réunions de groupes d'éducateurs sur des objectifs spécifiques.

Concernant le Prix du Meilleur Club de Jeunes, il faut actualiser les points acquis concernant les formations. Il est également soulevé la participation des clubs de Ligue. C'est effectivement une possibilité, reste maintenant à formaliser un nouveau règlement avec une nouvelle répartition des points pour les clubs.

- **Philippe FOURE, Amiénois Sud et Juridique :**

Il rappelle que les réunions générales ont un format de 2h00.

Il a également constaté un nombre important de forfait cette saison (430), toutes compétitions confondues.

Il est peut-être opportun de modifier le barème financier car ces forfaits interviennent de plus en plus sur les dernières rencontres de la saison. Cela peut parfois être important au niveau du goal average des équipes adverses.

Philippe est chargé de proposer un nouveau barème pour le prochain Comité.

- **Wilfried LECLERCQ, Directeur :**

Il informe les membres que les bureaux du DSF seront fermés du 29/07/24 au 11/08/24.

Il souhaite recevoir les calendriers de la saison avant la fermeture du DSF, tout comme la liste des médaillés par secteur ainsi que les bénévoles qui iront à Clairefontaine.

Il rappelle également que les adresses mails génériques compétitions, arbitres et secrétariat ne sont plus actives. Il faut maintenant utiliser uniquement les adresses mails nominatives.

Les clubs peuvent engager leurs équipes jeunes et seniors sur footclubs, Loïc ayant transmis les informations à tous les clubs. Il restait encore des informations à recueillir pour les U12 et U13, cela sera donc ouvert dès demain.

- **Pascal TRANQUILLE Président :**

Il diffuse la nouvelle organisation des commissions au sein des différents pôles.

Il fait ensuite lecture d'un courrier d'accompagnement, de la Charte de déontologie du DSF, et la demande de candidature. Ces documents seront transmis prochainement aux clubs.

Il souhaite en effet que la démarche de candidature pour les commissions départementales émane du président du club concerné pour ses licenciés. Il est important que les clubs soient informés de l'investissement de leurs licenciés au sein des instances.

Il expose la possibilité de créer une seule Commission d'appel avec deux configurations spécifiques :

- Une configuration chargée d'examiner les appels portant sur des décisions à caractère disciplinaire dont le responsable sera M. Guillaume COMBES
- Une configuration chargée d'examiner les appels provenant des commissions départementales, dont le responsable sera M. Jean François DEBEAUVAIS

En regroupant ainsi les non élus de chacune des deux commissions existantes, cela permettra de pouvoir assurer plus facilement le quorum pour l'étude de des dossiers.

Il revient ensuite sur les Section Scolaires Sportives, et estime qu'il y a un déséquilibre important entre notre District et le reste du territoire. Notamment, parce que si l'on crée une section, il ne peut y avoir de financement heures de EPS qu'à la condition qu'une fermeture sur le territoire vienne compenser cette ouverture, dans ses conditions, le décalage n'est pas prêt d'être comblé. Il est donc favorable à la demande d'Emmanuel pour essayer de développer les sections au sein du DSF.

Il expose également sa volonté d'un meilleur équilibre dans les accessions en Ligue au niveau des seniors. Ce travail sera à mener avec le territoire de la ligue et de ses districts, il a amorcé cette réflexion lors du séminaire des présidents du 6 juillet dernier. Cet état de fait date de la mandature en charge de la gestion de la fusion des ligues.

Il précise également que la LFHF a déjà répondu à certaines des attentes et sollicitations des districts puisque ces derniers percevront une augmentation des subventions financières provenant de la LFHF.

Ce premier Comité directeur fût assez long, mais il faut cela pour lancer cette mandature et expliquer le fonctionnement du DSF aux nouveaux élus. Ainsi nous pourrons travailler dans le même sens sur ces 4 années qui s'annoncent.

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président, Pascal TRANQUILLE



Le Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

